

Bulle, le 29 octobre 2015

Communiqué de presse

La Ville de Bulle labellisée Cité de l'Énergie

Le 29 octobre 2015, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Espace Gruyère, la Ville de Bulle a reçu le label « Cité de l'énergie » pour sa politique énergétique exemplaire.

Pour obtenir cette distinction, la Ville s'est engagée, sous l'égide du programme [SuisseEnergie](#) de la Confédération (OFEN), dans un processus global qui garantit la mise en œuvre d'une politique durable en matière d'énergie, de transports et d'environnement.

Six domaines ont été analysés en profondeur à l'aide d'un catalogue de mesures standardisées par des conseillers externes, accrédités par l'Association « Cité de l'énergie » :

Aménagement du territoire et constructions
Bâtiments et équipements communaux
Approvisionnement et dépollution
Mobilité
Organisation interne
Communication et coopération

Sur la base de 67 critères notés dans ces domaines, le candidat doit avoir réalisé ou planifié au moins 50% des mesures possibles pour être labellisé. En 2015, la Ville de Bulle a obtenu une évaluation de 64%, en progression de 10% par rapport à 2007, malgré un cahier des charges du catalogue « Cité de l'énergie » toujours plus contraignant.

Depuis son dernier audit en 2011, la Ville s'est dotée d'une politique énergétique basée sur la [société à 2000 watts](#) ; celle-ci fixe des objectifs et des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les domaines de l'approvisionnement en énergie (chaleur et électricité) et de la mobilité.

Les services communaux en étroite partenariat avec GESA (Gruyère Energie SA) contribuent, au quotidien, à mettre en œuvre la politique énergétique en faveur d'un développement des énergies renouvelables et d'une utilisation rationnelle de l'énergie. Grâce à cet engagement, le label « Cité de l'énergie » est décerné à Bulle pour la 3ème fois.

Toujours dans le cadre de cette cérémonie, GESA a délivré un certificat d'achat d'énergie renouvelable pour la politique d'approvisionnement électrique responsable de la Ville de Bulle.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter notre site internet www.bulle.ch ou contactez le soussigné qui se fera un plaisir de vous répondre.

Yves Grandjean

Conseiller communal

Ville de Bulle

Hôtel de Ville
Grand-Rue 7
1630 Bulle 1

T 026 919 18 00

F 026 919 18 09

secretariat@commune.bulle.ch